

# la mantesada

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers | juillet 2017 - N°76



## Inauguration du nouveau gymnase

P. 14

**09** Jeunesse :  
Rythmes scolaires 2017/2018

**16** Budget :  
Le budget primitif 2017



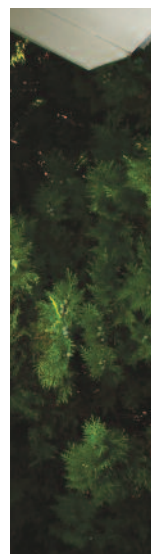
# Sommaire

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers - juillet 2017 - n°76



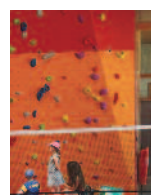
## 07 Vivre

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| Les rythmes scolaires .....                                             | 7  |
| Le pôle-jeunesse forme les jeunes éco-citoyens de demain .....          | 8  |
| Les écoliers de la Pomme de Pin brisent les barrières du handicap ..... | 10 |
| La cabane à dons sème la graine de la lecture .....                     | 12 |
| La vidéo-verbalisation .....                                            | 13 |



## 14 Village en action

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| L'inauguration du gymnase Jérôme Fernandez ..... | 14 |
| Le budget primitif 2017 .....                    | 16 |



## 18 Sortir, bouger, découvrir

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| Villas fleuries - Les artistes récompensés ..... | 18 |
|--------------------------------------------------|----|



## 19 S'informer

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| Essai manuel de la sirène d'alerte SAIP .....        | 19 |
| Délibérations du dernier conseil municipal .....     | 20 |
| État civil .....                                     | 21 |
| Circulation et stationnement devant le collège       |    |
| Louis Leprince Ringuet et l'école de la Pomme de Pin | 22 |



## 23 La Tribune de l'Opposition .....

### La Mantesada

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - **Directeur de la publication :** Olivier Guirou - **Comité de rédaction :** Service communication - **Photos :** Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, Artcom - **Conception et direction artistique :** Artcom - **Impression :** Imprimerie Masson - **Dépôt légal :** Juin 2013 - **Tirage :** 3.800 exemplaires - **Juillet 2017 - N°76**

**E**n cette fin de mois de juillet, certains d'entre vous profitent déjà de quelques vacances bien méritées alors que d'autres attendent avec impatience l'arrivée du mois d'août. Dans tous les cas, j'espère que vous pourrez tous profiter de la période estivale pour marquer une pause et échapper à la course effrénée de la vie quotidienne.

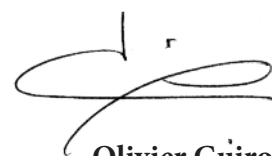
Pour beaucoup d'entre vous, la fin de l'année scolaire aura été marquée par l'actualité concernant, une fois de plus, les rythmes scolaires. Les différents présidents se succèdent avec chacun son idée sur comment mieux répartir les journées d'école des enfants. Mise en place de la semaine de 4 jours sous Nicolas Sarkozy en 2008, retour à la semaine de 4 jours et demi sous François Hollande en 2013 et enfin la possibilité de choisir entre les deux organisations avec le Président Macron en 2017. Difficile pour l'éducation nationale, les communes et les parents d'élèves de maintenir un projet cohérent avec autant de changements ! C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité associer les familles à la prise de décision afin que nous puissions choisir l'organisation souhaitée par le plus grand nombre. Le sondage lancé fin mai nous a permis de constater que pas moins de 80% des familles étaient favorables au retour à la semaine de 4 jours – c'était un véritable plébiscite ! Suite à la validation de notre projet par le directeur académique des services de l'éducation nationale, nos équipes vont tout mettre en œuvre afin que nos petits écoliers puissent reprendre la cadence de 4 jours de classe dès la rentrée.

Ces 2 mois d'été seront rythmés par les travaux du centre-ville qui avancent à grand pas, malgré les aléas que l'on peut rencontrer sur un chantier de cette envergure. Petit à petit, le nouveau visage du centre se dessine avec ses trottoirs élargis, ses commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite et un éclairage de qualité et de basse consommation.

Bien évidemment, le chantier engendre des difficultés de circulation pour l'ensemble des Farencs, surtout pendant la réfection du carrefour du centre qui empêche la circulation nord / sud, est / ouest. Cette paralysie temporaire était malheureusement inévitable et c'est la raison pour laquelle nous avons programmé cette phase pendant les mois d'été. Avec une réouverture prévue fin août, nous pourrions rétablir la circulation sur l'avenue Pasteur ainsi que sur les cours Aristide Briand / Charles Galland. C'est à l'automne que nous restituerons le cœur du village aux Farencs. Ainsi, nous pourrions tous profiter d'un centre entièrement réaménagé, agréable à vivre et plus sûr pour l'ensemble des utilisateurs.

“ J'espère que vous pourrez tous profiter de la période estivale pour marquer une pause et échapper à la course effrénée de la vie quotidienne ”.

*Très Sincèrement*



**Olivier Guirou**

*Maire de La Fare-les-Oliviers  
Vice-président du Conseil de  
Territoire du Pays Salonnais*







1



2



5



6



10



11



12



16



17



18



21



22







3



4



7



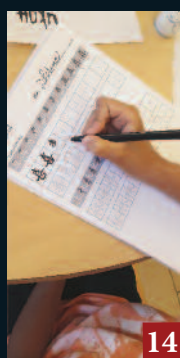
8



9



13



14



15



19



20



23



24



25

- 1 10/04/17 : formation aux premiers secours au service municipal jeunes
- 2 30/04/17 : Journée du Souvenir des Victimes de la Déportation
- 3 5/05/17 : séance plénière du Conseil Municipal Junior
- 4 8/05/17 : commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
- 5 12/05/17 : atelier « iris folding » à la bibliothèque municipale
- 6 12/05/17 : soirée OMC avec « Barok'n'Pop »
- 7 12 au 13/05/17 : exposition des activités artistiques
- 8 13/05/17 : spectacle « Les Histoires de Fouille Bizarre » à la bibliothèque municipale Denise Sicard
- 9 20/05/17 : Trophée du Castellas
- 10 24/05/17 : journée « vivre ensemble avec le handicap » à l'école de la Pomme de Pin
- 11 29/05/17 : visite de la Mairie des classes de CE1 de l'école de la Pomme de Pin
- 12 31/05/17 : spectacle de fin d'année du pôle jeunesse
- 13 2/06/17 : remise de la Légion d'Honneur à Monsieur Duwa
- 14 2/06/17 : atelier « calligraphie zen » à la bibliothèque municipale Denise Sicard
- 15 8/06/17 : hommage aux Morts Pour la France en Indochine
- 16 8/06/17 : comédie théâtralisée de l'école élémentaire Paul Doumer
- 17 9/06/17 : spectacle de fin d'année de l'école municipale de musique
- 18 10/06/17 : inauguration du gymnase Jérôme Fernandez
- 19 13/06/17 : chorale de l'école maternelle Paul Doumer
- 20 14/06/17 : remise de prix du concours Villas Fleuries
- 21 16/06/17 : spectacle de fin d'année de hip-hop de l'école municipale de danse
- 22 16/06/17 : spectacle de fin d'année de théâtre de l'école municipale de musique, d'art et de danse Pierre Barbizet
- 23 16/06/17 : Les Farafolies avec Rodéo Spaghetti
- 24 16 et 17/06/17 : ateliers « à croquer » et « gourmandises » à la bibliothèque municipale Denise Sicard
- 25 17/06/17 : spectacle de fin d'année de modern jazz de l'école municipale de danse



# retour en images

**26** 18/06/17 : anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

**27** 19/06/17 : remise de livres aux élèves de CM2 des écoles Paul Doumer et La Pomme de Pin

**28** 24/06/17 : spectacle de fin d'année de danse classique

**29** 25/06/17 : Journée en Famille

**30** 27/06/17 : chorale de l'école de la Pomme de Pin

**31** 28/06/17 : goûter de fin d'année de l'école municipale de musique, d'art et de danse Pierre Barbizet

**32** 30/06/17 : fête de fin d'année du multi-accueil les Péquelets



**26**



**27**



**29**



**28**



**31**



**32**



**30**

jeunesse |

# Rythmes scolaires - Plébiscite pour un retour à la semaine de 4 jours



*À peine 3 ans après la mise en place d'une demi-journée supplémentaire d'école dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les écoliers farencs vont finalement reprendre la cadence de 4 jours de classe par semaine et ce, dès la rentrée prochaine. Retour sur une mesure donnant carte blanche aux communes sur l'organisation de la semaine scolaire.*

Cette mesure du gouvernement nouvellement élu permet aux communes de revenir, si elles le souhaitent, à la semaine de 4 jours. Suite aux annonces faites par le Président de la République au mois de mai, l'équipe municipale a décidé d'anticiper la publication du décret, proposant aux familles de s'exprimer dans un sondage et de s'associer ainsi, aux côtés de la municipalité et des enseignants, à la prise de décision. Le résultat est sans équivoque. Avec un taux de participation de 72%, 80% des

familles ont formulé le souhait de revenir à la semaine de 4 jours, libérant ainsi le mercredi matin pour les écoliers. En effet, le passage à la semaine de 4 jours et demi n'avait pas fait l'unanimité parmi les familles farencs. Après consultation des 4 conseils d'école, la commune a fait une demande de dérogation auprès du Directeur Académique de l'Éducation Nationale afin de pouvoir mettre en place la nouvelle organisation dès le mois de septembre.

Malgré ce plébiscite pour le retour à la semaine de 4 jours, certaines familles ont exprimé le regret de voir disparaître les activités organisées le vendredi après-midi dans le cadre des « Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ». Preuve que le dispositif mis en place depuis 2014 avait quand même des atouts ! Le pôle jeunesse a donc prévu de basculer ces nouvelles activités sur le mercredi matin pour les enfants inscrits à l'année à l'accueil du mercredi.

## Organisation de la semaine scolaire

### Lundi / mardi / jeudi / vendredi

| 7h30 / 8h30  | 8h30 / 11h30   | 11h30 / 13h30         | 13h30 / 16h30  | 16h30 / 18h30 |
|--------------|----------------|-----------------------|----------------|---------------|
| Périscolaire | Temps scolaire | Restauration scolaire | Temps scolaire | Périscolaire  |

### Mercredi

Accueil centre aéré  
(école de la Pomme  
de Pin)

|                             |                                 |                               |
|-----------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| 7h30 / 8h30<br>Périscolaire | 8h30 / 11h30 matin sans repas   |                               |
|                             | 8h30 / 13h30 matin avec repas   |                               |
|                             | 8h30 / 16h30 journée avec repas | 16h30 / 18h30<br>Périscolaire |

## Création d'un nouvel espace famille pour simplifier vos démarches

Inscrire votre enfant à l'école, à la restauration scolaire, au périscolaire, au centre de loisirs ? Signaler une absence ? Régler vos factures ? Un seul lieu, l'Espace Famille !

Dans le prolongement naturel du portail famille mis en place en 2016, la commune va mettre en place à partir de la rentrée scolaire, un service Espace Famille où seront regroupés, en un seul

lieu, les services dédiés à l'enfance et à la jeunesse pour les domaines suivants :

- inscriptions scolaires
- restauration scolaire
- périscolaire et mercredi
- accueil de loisirs pendant les vacances scolaires
- régie restauration scolaire et activités péri et extra-scolaires.

Désormais, il existera un seul dossier, un

seul suivi et un seul interlocuteur. L'équipe de l'Espace Famille aura le plaisir de vous accueillir au rez-de-chaussée de la mairie annexe (ancien bureau du CCAS).

Ce nouveau service s'inscrit dans une volonté constante de la municipalité d'amélioration des relations entre les usagers et les services municipaux qui lui sont dédiés.





jeunesse |

## Le pôle jeunes jeunes éco-cit

*Après une première sensibilisation à l'environnement via une découverte de la colline et les différents acteurs permettant sa préservation, les écoliers de La Fare les Oliviers poursuivent leur éducation au développement durable sur les temps péri et extrascolaires. Les enfants des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les collégiens ont tous mis la main à la pâte dans les différents projets pédagogiques menés par le pôle jeunesse.*



# se forme les oyens de demain



[09]

## Un jardin pédagogique bio

**L**e mercredi et le vendredi, c'est à pied que les écoliers de la Pomme de Pin empruntent le chemin jusqu'au potager pédagogique situé au cœur des jardins d'Alexis – attitude éco-citoyenne oblige ! Ils y cultivent des légumes du printemps jusqu'à l'automne avec les animatrices du pôle jeunesse. Du semis à la récolte, ils suivent les stades de développement des plantations, le tout sans pesticides et engrais chimique, bien évidemment ! Pour Hélène Bertuzzi, animatrice chargée du projet, l'intérêt est multiple. Apprendre la saisonnalité des légumes, découvrir comment ils poussent et surtout éduquer les enfants au goût. « *Je leur fais goûter tout ce qu'on cultive. Ils adorent croquer les légumes crus et ils sont fiers d'en ramener à la maison* ».

Lorsqu'on demande aux enfants s'ils sont contents de passer leurs vendredis après-midis au potager, ils répondent tous en chœur « oui ! ». « *On vient faire pousser des choses* » raconte Matéo « *et après on les goûte* ». « *C'est bien de respecter les insectes avec l'hôtel à insectes* » s'enthousiasme Mahé. « *S'il n'y a plus d'abeilles, on ne pourra plus manger, on va mourir de faim et on ne va plus grandir !* » explique-t-il. Quant à Lana, elle est

plutôt passionnée par les petites bêtes qu'on découvre dans la terre. « *J'adore le jardin et je voudrais y retourner l'année prochaine !* » conclut-elle. Chacun y trouve son petit bonheur !



## À la rencontre de l'olivier

Les écoliers et collégiens s'initient également à l'oléiculture, une activité si importante dans l'histoire du village. Après avoir ramassé les olives l'an dernier ils ont pu visiter le moulin à huile de La Fare les Oliviers et de Château Virant pendant la période de fabrication d'huile. Cette année, les animateurs du pôle jeunesse ont souhaité poursuivre le projet et étudier l'ensemble du cycle de l'olivier avec notamment un atelier de taille et de fabrication de pièges à mouches animé



par les bénévoles de l'ACOPA (Association des Compagnons de l'Olivier du Pays d'Aix) au mois de mai. Ainsi, après la récolte fin octobre, la boucle sera bouclée et les enfants sauront tout sur l'olivier !

## Des poules pour réduire les déchets

Le prochain thème qui sera abordé dans le programme d'éducation au développement durable sera le recyclage des déchets alimentaires. À partir du mois de septembre, des poules s'inviteront dans les activités péri et extrascolaires pour le plus grand plaisir des enfants. Leur mission ? Picorer les déchets organiques produits par la restauration scolaire : restes de nourriture, épluchures, pain dur ... tous ces déchets se transformeront comme par magie en œufs frais. Les enfants, déjà sensibilisés au tri depuis de nombreuses années, seront chargés de nourrir les poules et pourront ainsi apprendre que nos amies à plumes absorbent en moyenne 150kg de déchets et produisent 200 œufs par an – de vrais petits modèles de l'économie circulaire ! Les « *grands* » du service municipal jeunes joueront également un rôle important dans ce projet notamment lors de la construction du poulailler et de la clôture pendant les vacances d'été.





jeunesse |

## Les écoliers de brisent les bar

*Qu'est-ce que le handicap ? Que peut ressentir une personne qui ne voit pas, n'entend pas ou qui ne marche pas ? Comment se débarrasser des idées, souvent fausses, pour changer le regard sur le handicap ? L'initiative organisée au mois de mai par l'école de la Pomme de Pin a permis aux élèves de commencer à réfléchir à toutes ces questions et se glisser, le temps d'une matinée, dans la peau de ces personnes pas tout à fait comme les autres.*



# e la Pomme de Pin rières du handicap



**E**nseignants, animateurs du pôle jeunesse et parents d'élèves se sont tous mobilisés afin d'animer des ateliers ludiques de mises en situation aux côtés des associations Nouveau Regard sur le Handicap (NRH), l'Urapeda, les Chiens d'Aveugles ainsi que le tennis club de Miramas. Au travers des ateliers, les élèves ont pu commencer à mieux appréhender les difficultés rencontrées par les personnes atteintes de différents handicaps.

Apprendre à se déplacer les yeux bandés avec une canne, découper des images avec une seule main, prendre des objets avec les pieds, peindre avec la bouche, emprunter un parcours en fauteuil roulant ou encore mimer des phrases sans parler ! Au fil d'une vingtaine d'ateliers, les enfants ont dû s'adapter à différentes formes de handicap et se mettre pendant quelques minutes à la place des personnes qui les vivent au quotidien. Dans l'atelier de découpage, certains élèves ont découvert que l'entraide était la meilleure solution, tandis que dans l'atelier de peinture, beaucoup se sont surpris avec leurs talents cachés. « *Ce n'est pas facile, mais j'y arrive !* » s'est étonnée Lise. L'impact

des différents ateliers était d'autant plus important grâce aux témoignages des ambassadeurs de l'association NRH, atteints eux-mêmes d'un handicap. Les enfants ont pu échanger librement et sans filtres, dédramatisant ainsi leur approche des personnes handicapées et oubliant leur gêne.

Dans un atelier, Estelle et Fabiola, toutes 2 atteintes de trisomie 21, ont raconté aux élèves leurs parcours et leurs vies presque comme les autres. Estelle a expliqué comment elle a pu obtenir un diplôme pour travailler dans le commerce tandis que Fabiola a présenté le livre qu'elle a

écrit et mis en page sur son parcours, son quotidien et son avenir.

Pour Martine, bénévole de l'association NRH, ces échanges sont très enrichissants et aident à changer le regard des enfants. « *Ils voient des gens gais, alors ça permet d'éliminer l'image de la personne handicapée et triste* ». Grâce à ces rencontres, l'écart entre le monde des valides et des non valides, se dissipe petit à petit.

En fin de matinée, Gabriel a parfaitement résumé le sentiment de la plupart des élèves. « *Il ne faut pas traiter les personnes handicapées différemment. Il faut faire comme avec tout le monde. Si j'avais un copain handicapé, je l'aiderais, je l'encouragerais* ». Le message de l'association est donc bel et bien passé : éviter de réduire une personne à son handicap et montrer que la vie se partage malgré nos différences. Le spectacle de l'association Phoenix en fin de matinée en était une très belle démonstration grâce à une chorégraphie où se mélangeaient gestes de personnes valides et non valides à tel point que plusieurs enfants ont posé la même question : « *est-ce que le monsieur en fauteuil est vraiment handicapé ?* ». Preuve que parfois la différence peut s'oublier...





# La cabane à dons sème la graine de la lecture

*Depuis quelque temps, une jolie petite cabane a fait son apparition devant le local de l'Épicerie du Cœur et de la Croix Rouge. Petit à petit, elle a pris vie et ses étagères se sont remplies de romans, de bandes dessinées, de contes et d'albums pour enfant. Cette initiative plutôt discrète du relais emploi a pour objectif de créer un système solidaire d'échange et de prêt de livres, ouvert à l'ensemble de la population.*

L'idée vient d'une suggestion d'une administrée : installer une cabane qui permettrait de créer une mini bibliothèque de rue, accessible à tous pour donner une seconde vie aux livres. On peut y déposer un ouvrage, en prendre un autre, le lire, le ramener, le garder - chacun fait selon ses envies. Il s'agit de partager ses « coups de cœur » et de semer la graine de la lecture en plein cœur de village.

Le choix de l'emplacement n'est pas anodin. Devant l'épicerie sociale de la commune, « l'Épicerie du Cœur », gérée par le CCAS, cette cabane facilite l'accès à la lecture pour tous. C'est donc tout naturellement que les ouvriers des Jardins d'Alexis, maillon indispensable dans le fonctionnement de l'épicerie, ont accepté de fabriquer la cabane à partir de palettes de récupération pendant la période d'hiver.



Les enfants profitent des vacances pour emprunter quelques livres

Ce sont les enfants des accueils périscolaires qui seront chargés de donner la petite touche finale à la cabane. Le pôle jeunesse travaille sur un projet de décoration pour la rentrée prochaine.

## Échanger, mais ne pas jeter !

Le bon fonctionnement de la cabane est basé sur l'échange et surtout la confiance. Ses étagères sont réservées exclusivement aux livres en bonne condition (il ne s'agit pas d'un dépôt pour vieux bouquins abîmés !)... les vêtements, jouets et matériel de puériculture, trop volumineux pour la cabane, peuvent faire l'objet d'un don auprès de la Croix Rouge, du Secours Catholique ou encore dans les conteneurs « Le Relais ».

## Contact :

|                           |                                    |
|---------------------------|------------------------------------|
| <b>Relais Emploi</b>      | 04 90 45 46 31                     |
| <b>Croix Rouge</b>        | 04 90 45 43 07                     |
| <b>Secours Catholique</b> | 04 90 42 59 83 /<br>04 90 42 63 11 |



## Déménagement du centre communal d'action social et du service relais emploi

Afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite au CCAS ainsi qu'au Relais Emploi, ces 2 services ont été installés dans des locaux nouvellement aménagés au rez-de-chaussée de la Bastide Sicard, 20, cours Charles Galland.



sécurité |

# La vidéo-verbalisation : un dispositif pour améliorer la sécurité routière

*Les travaux de réaménagement du centre-ville visent une amélioration de la qualité de vie pour tous. Des trottoirs élargis et des parvis piétons au profit des circulations douces, des aménagements sécuritaires pour réduire la vitesse des véhicules, la mise en accessibilité des commerces aux personnes à mobilité réduite sont autant d'aménagements nécessaires pour que piétons et cyclistes puissent se réapproprier le cœur du village.*

En effet, l'avenue Pasteur, axe principal du centre-ville, est souvent en proie aux stationnements anarchiques. Par conséquent, des voitures mal garées obligent régulièrement les passants à descendre du trottoir, réduisent la visibilité des automobilistes ainsi que des piétons, rendant leurs déplacements moins sûrs. Certains farencs avouent délaissé la marche ou le vélo, même sur de courtes distances, à cause de tous ces désagréments.



C'est donc pour remédier à cette situation que l'équipe municipale a souhaité exploiter le système de vidéo-protection déjà installé pour lutter contre l'incivisme. Après validation par le Préfet de Police des Bouches-du-Rhône, une zone de vidéo-verbalisation sera mise en place sur l'avenue Pasteur. Ce système, en plus des patrouilles quotidiennes des agents de police municipale, permettra de fluidifier la circulation et surtout d'agir pour la sécurité, impulsant un changement de comportement des usagers de la route pour permettre le développement des modes doux de déplacement.

L'exploitation des images des caméras installées de part et d'autre de l'avenue Pasteur permettra de sanctionner les comportements irrespectueux des

règles de conduite. S'agissant d'un système de retransmission des images, la vidéo-verbalisation s'appliquera en continu, 24h/24.

Les infractions susceptibles d'être dressées à l'encontre des contrevenants sont principalement des infractions à l'arrêt et au stationnement ainsi que celles mentionnées à l'article R.130-11 du Code de la Route\*. Elles seront constatées à partir du Centre de Supervision Urbain où un opérateur assermenté photographiera le numéro de plaque d'immatriculation avec l'heure d'arrivée. Un second cliché sera ensuite réalisé pour déterminer la durée de l'infraction. Toutes ces informations seront ensuite transmises au Centre National de Traitement à Rennes et la contravention adressée au propriétaire du véhicule quelques jours après.

La mise en place de ce nouveau dispositif est programmée pour le mois de septembre. La population sera informée via les supports numériques de la commune et les panneaux installés sur l'avenue Pasteur signalant la zone de vidéo-verbalisation.

\* L'article R130-11 du Code de la Route prévoit notamment les infractions relatives au non port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone portable, le non port du casque, le non-respect des distances de sécurité, etc...



# L'inauguration du gymnase Jérôme Fernandez

*Une journée dédiée aux valeurs sportives*

Le gymnase Jérôme Fernandez a été inauguré en présence du champion international de handball le 10 juin dernier. Cette belle fête en hommage au sport et aux valeurs sportives fut une grande réussite grâce à la gentillesse et l'humilité de Jérôme Fernandez mais aussi l'investissement des associations sportives et l'enthousiasme du public présent.

## Un nom remarquable pour un bâtiment remarquable

Si, avant la cérémonie d'inauguration, certains s'interrogeaient encore sur le choix du nom de ce nouvel équipement, le discours du maire Olivier Guirou, a permis d'apporter quelques éclaircissements. « C'est un très grand honneur pour notre village, car tu es un exemple à suivre pour notre jeunesse. Tu représentes la volonté, la fierté de nos couleurs, l'excellence et la réussite sportive française. Il n'y avait pas pour nous de meilleur choix que d'appeler notre gymnase : Jérôme Fernandez ».

Voté à l'unanimité par le conseil municipal, le choix s'est imposé comme une évidence. D'abord parce que l'équipe municipale souhaitait trouver le nom d'un sportif d'une des disciplines pratiquées dans le gymnase. Ensuite, grâce au palmarès inégalé de Jérôme Fernandez : capitaine de l'équipe de France de 2008 à 2015, double champion olympique (2008 et 2012), triple champion d'Europe (2006, 2010, 2014), et quadruple champion du monde (2001, 2009, 2011, 2015), meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France et également le joueur français le plus titré. Par ailleurs, Jérôme Fernandez représente le sport au niveau régional car, depuis 2015, il évolue au PAUC Aix en Provence d'abord en tant que joueur-entraîneur avant de se consacrer à sa carrière d'entraîneur à plein-temps depuis le mois dernier.

C'est avec une certaine fierté que Jérôme Fernandez a accepté de donner son nom au gymnase : « Je voudrais remercier l'ensemble du conseil

municipal d'avoir pensé à donner mon nom à ce magnifique gymnase parce que je sais que quand on évolue dans un équipement qui porte le nom d'un sportif, c'est parce qu'il a rendu fier l'ensemble de la population ».

## Un gymnase « en or »

La reconnaissance « or » de ce Bâtiment Durable Méditerranéen a été confirmée la semaine précédant l'inauguration. Mutualisation des espaces, chauffage solaire économique et apports gratuits en éclairage naturel font partie des critères d'attribution du label. Un point qui prend toute son importance pour Jérôme Fernandez : « Cette magnifique œuvre correspond tout à fait à mes valeurs parce que j'essaie depuis quelques années à ma petite échelle d'avoir un petit impact sur l'écologie ». Et concernant la couleur du gymnase ? « J'aime aussi la petite touche dorée parce que ça correspond bien à la chance que j'ai eue pendant toute ma carrière grâce à tous les titres que j'ai pu remporter avec mes coéquipiers – que ce soit en club ou en sélection ».





### Un équipement très attendu

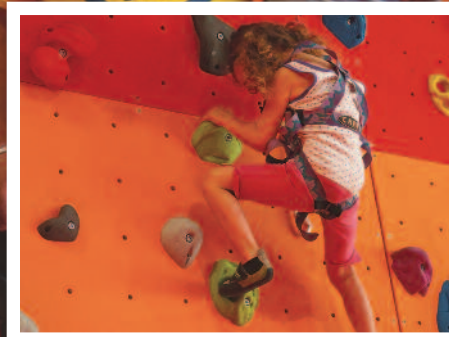
Attendu depuis plus de 20 ans, cet équipement permettra de développer l'activité sportive sur la commune, bénéficiant aux associations sportives (le village compte pas moins de 35 associations sportives !), aux collégiens ainsi qu'aux enfants de la crèche. Pour Olivier Guirou, il s'agit avant tout d'un projet mené en concertation avec l'ensemble des utilisateurs : « Ce gymnase a été le fruit de nombreuses concertations et discussions, depuis 2008 que nous l'avons inscrit dans notre programme, avec les professeurs, les associations sportives et les personnels municipaux utilisateurs (...) sans oublier l'aide financière du Département, sans laquelle cet équipement n'aurait jamais vu le jour. Je suis fier de cette réalisation sportive, sociale et durable pour La Fare les Oliviers ».

### Le sport à l'honneur

Cette journée a été une très belle occasion pour fédérer l'ensemble des participants autour du sport. De nombreuses associations sportives\* ont

répondu présentes, organisant des rencontres sportives tout au long de l'après-midi : volley-ball, badminton, escalade, basket et bien évidemment handball ... tous les sports pratiqués dans le gymnase ont fait l'objet d'une démonstration. Les matchs de gala en fin de journée entre les joueurs du PAUC Handball et du Handball Club Farenc se sont déroulés dans la bonne humeur et ont beaucoup amusé l'assistance. Jérôme Fernandez a même endossé le maillot farenc – un moment de grande fierté pour le HBC La Fare ! Par ailleurs, les mots prononcés à la fin du discours du champion international, devenu entraîneur, sonnaient un peu comme un défi pour nos jeunes joueurs : « Je serai extrêmement fier, si c'est possible un jour, d'accueillir un jeune farenc dans l'effectif professionnel qui aura fait ses premiers pas dans ce gymnase et je pense que la boucle sera bouclée ».

\*L'équipe municipale remercie le PAUC Handball, le Handball Club Farenc, le CVFVB Coudoux – Velaux - La Fare, Sports 13, BVA Basket, Sapela 13 Basket.





## Budget

## Le budget primitif 2017

Malgré le haut niveau de contrainte qui pèse sur les finances de la commune : réduction massive des dotations de l'État, décisions nationales qui augmentent mécaniquement les dépenses, le Budget primitif 2017 maintient le cap fixé par l'équipe municipale. Parmi les objectifs visés :

- > Stabilité des taux de fiscalité (aucune augmentation depuis 2008) ;
- > Limitation des dépenses (en particulier les dépenses de fonctionnement) ;
- > Maîtrise du niveau d'endettement ;
- > Maintien d'un programme d'investissement ambitieux.

Ce budget primitif traduit de manière concrète l'ensemble de ces priorités politiques et ne transige pas sur le niveau et la qualité des services publics.

## Le budget en chiffres

21 529 085,30 € =

11 767 692,89 €  
section de fonctionnement

9 761 392,41 €  
section d'investissement

## Autofinancement – un signe de bonne santé

La poursuite des efforts de gestion permet à la commune de maintenir un autofinancement conséquent pour financer ses investissements et maîtriser son endettement.

**Excédent de fonctionnement reporté = 1 M€**

## Un budget, des projets

Moins impacté sur ses recettes d'investissement que sur le fonctionnement, la commune préserve un niveau d'investissement ambitieux pour répondre aux besoins du territoire et de sa population. Les dépenses nouvelles d'équipement s'élèvent à 6,27 M€, pour lesquelles ont été sollicitées des subventions à hauteur de 1,3 M€ auprès de divers financeurs (État, Conseil Départemental, Conseil Régional,...).

## Parmi nos principaux investissements :

## Entretenir et valoriser le patrimoine

200 000,00 €

Restructuration et extension  
de la cuisine centrale \*

100 443,00 €

Restauration de la Chapelle Sainte Rosalie\*

61 642,00 €

Groupe scolaire Pomme  
de Pin - Création d'une  
salle de classe et équipe-  
ments divers

1 173 484,02 €

Réhabilitation et extension du groupe  
scolaire Paul Doumer / 1<sup>ère</sup> tranche

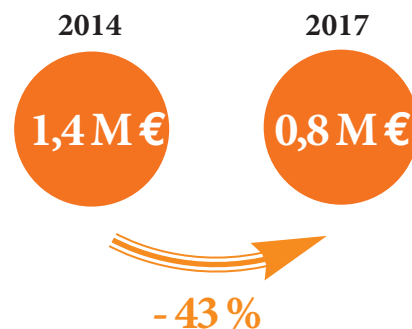
\*sous réserve d'obtention des subventions



## Une baisse des recettes de l'État

### Dotations de l'État

La contribution au redressement des finances publiques et la réforme des modalités de calcul de la dotation forfaitaire imposées par l'État impactent lourdement l'évolution de nos dotations.



## Des dépenses obligatoires en hausse

### Retour de la pénalité pour non production de logements sociaux

Suspendue en 2016 du fait des investissements réalisés par la commune pour en accueillir sur son territoire, la commune est de nouveau pénalisée.

**2017 = 122 059,03 €**

### Charges de personnel

**+ 8,92%**

Afin de répondre aux besoins des services publics municipaux, nous avons dû renforcer certains effectifs - services animation, restauration scolaire et police municipale en raison d'une part de l'augmentation du nombre d'élèves et d'autre part de l'actualité dramatique.

**En 2017, comme tous les ans depuis 2008, la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses ne seront pas répercutées sur les taux des taxes locales fixés par la commune.**

## Embellir le cadre de vie

**101 946,00 €**  
Aménagement des abords et création parking PMR devant la poste + Aménagement du parking et création de 2 places PMR Foyer 3e âge + Réfection complète de la voirie Lotissement L'Adré + Aménagement d'un giratoire Jardin de Saint Marc\*

**2 100 000,00 €**  
Réaménagement du CD10 (Traversée du village)

**519 508,00 €**

Réhabilitation de la voirie secteur sud : Chemin de Saint Eloi - Chemin des Tèses - Chemin des Gibertes et des Vignes de Rima - Chemin de la Bosque\*

**103 507,00 €**

Réalisation de la voirie, du pluvial et de l'éclairage public de la Traversée des écoliers\*



culture |

## Villas fleuries – les artistes du jardin récompensés

*Dans le cadre de la démarche engagée afin d'obtenir une labellisation « Villes et Villages Fleuris », la commune a organisé une nouvelle édition du concours « Villas Fleuries » au mois de mai.*



**E**n tout, 8 personnes se sont inscrites dans les catégories « maison avec jardin, visible depuis la rue » et « balcon, terrasse, fenêtre ou mur fleuri ». Le jury, composé d'élus, du responsable des espaces verts de la commune, de membres de l'Office Municipal de la Culture, d'une administrée volontaire et d'une spécialiste du jardinage, a dû départager les concurrents, tous fiers de pouvoir présenter leurs créations florales.

Les prix ont été décernés au regard de plusieurs critères : la diversité des espèces, la qualité de l'entretien, l'harmonie ainsi que la créativité. Les lauréats ont été récompensés le 14 juin dernier lors de la remise de prix organisée en mairie. Myriam Seiler, adjointe à la culture, à la communication et au tourisme a félicité les participants pour leur contribution à l'embellissement de la commune. Après avoir échangé longuement autour de leur passion commune, ils se sont donné rendez-vous pour l'édition 2018 du concours.

**Catégorie 1 : maison avec jardin, visible depuis la voie publique**  
1<sup>er</sup> Monique Rosmarino

**Catégorie 2 : balcon, terrasse, fenêtre ou mur fleuri**  
1<sup>er</sup> Georges Maurel

## Nouvelle saison culturelle de l'office municipale de la culture

Toute l'équipe de l'OMC vous convie à la présentation de la nouvelle saison culturelle 2017-2018 le **vendredi 22 septembre** à l'Auditorium René Bartoli à 18h30.

Ce sera l'occasion de découvrir quelques extraits des spectacles proposés cette année.

Lors de cet événement, vous pourrez acheter vos places pour le spectacle d'ouverture de saison du **vendredi 13 octobre 2017** (tête d'affiche pop rock).

Cette soirée se clôturera autour du verre de la convivialité.

La plaquette sera dans vos boîtes aux lettres à partir du **lundi 25 septembre** et ce sera le moment de réserver ou acheter vos places pour les spectacles au bureau de l'OMC.

## Fête de Sainte Rosalie

L'Office Municipal de la Culture vous propose de venir vous amuser et vous détendre lors des dernières soirées de l'été, pour la fête votive de la Sainte Rosalie du **vendredi 25 au mardi 29 août 2017**.

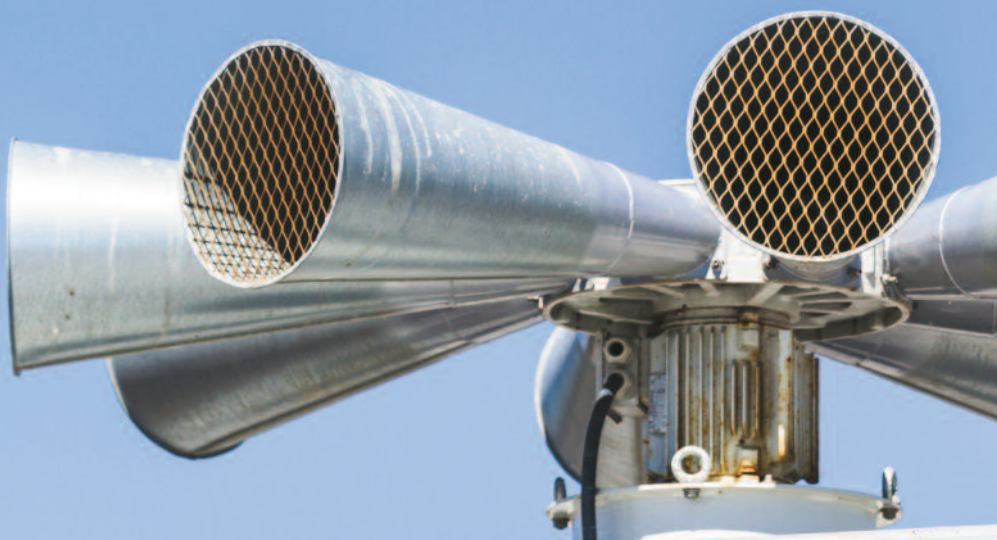
L'ouverture des festivités aura lieu dans la Parc de la Maison de retraite avec le concert du Garden Swing Big Band le **vendredi 25 août** à 17h00 suivi du

concert de Michael Jones devant le centre Culturel Jean Bernard. Vous pourrez découvrir plusieurs nouveautés avec un spectacle d'aigles, une comédie musicale pour les enfants et une soirée cabaret le **samedi 26 août**.

**Le programme détaillé de cette manifestation va être distribué dans vos boîtes aux lettres fin juillet... alors guettez-le !**



s' i n f o r m e r



# Essai mensuel de la sirène d'alerte SAIP

*Depuis le 7 juin, la commune a repris les essais mensuels de la sirène SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations).*

Le premier mercredi du mois, à 12h, un essai est effectué pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.

La sirène SAIP est un signal déclenché par les autorités lors d'un événement d'une particulière gravité ou en situation de crise (catastrophe naturelle ou industrielle, attentat terroriste), aux personnes qui sont susceptibles d'en subir les effets.

En cas d'événement majeur, la sirène d'alerte émet le signal d'alerte : un son montant et descendant d'une minute et 41 secondes, répété 3 fois. Le signal de fin d'alerte est un son continu de 30 secondes.

Pour vous renseigner sur les comportements réflexes en cas d'alerte :  
[www.interieur.gouv.fr/Alerte/Savoir-reagir-a-l-alerte](http://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Savoir-reagir-a-l-alerte)



**ALERTE :**

**1 minute et 41 secondes**

**son montant et descendant répété 3 fois**

**FIN D'ALERTE :**

**30 secondes - son continu**

Le SAIP est un ensemble d'outils (sirène, radios, panneau lumineux) d'alerte et d'information de la population qui comprend également un système d'alerte par message téléphonique permettant de préciser la nature du danger.

Si vous souhaitez être alerté par téléphone, vous pouvez vous inscrire auprès de la Police Municipale :

[www.lafarelesoliviers.com/systeme-dalertes-a-la-population/](http://www.lafarelesoliviers.com/systeme-dalertes-a-la-population/)

**alerte par téléphone,  
inscrivez-vous**



## La PMI s'installe dans de nouveaux locaux

Le Centre de la Protection Maternelle de l'Enfance et de la Santé (PMI), hébergé auparavant au Grand Bleu, a pris possession de ses nouveaux locaux depuis janvier. Situés sur la Place Pelletan (à côté de la Mairie), ils facilitent ainsi l'accueil des familles et la tenue des consultations de santé gratuites pour les enfants de moins de 6 ans ainsi que les futurs parents.

### **Vous venez d'avoir un enfant ?**

Vous vous interrogez sur sa santé ou son développement ? Les professionnels du centre PMI vous accueillent tous les vendredis entre 8h30 et 11h15 pour répondre à vos questions et vous conseiller dans le cadre des consultations infantiles et permanences de puériculture :

**Vendredi des semaines impaires** de 8h30 à 11h15 : consultation médicale

**Vendredi des semaines paires** de 8h30 à 11h15 : temps de rencontre et d'échange autour du jeu en présence d'une puéricultrice spécialisée.

**Si vous souhaitez prendre rendez-vous pour la consultation médicale ou la permanence de puériculture, appelez le 04 13 31 66 20**



## Délibérations du conseil municipal du 22 juin

### Décision modificative n°1 du budget primitif 2017

Cette décision modificative du budget concerne des transferts de crédits entre les comptes au sein de la section d'investissement. Ces transferts n'impactent pas le montant total des dépenses et des recettes de la section.

*Adopté à la majorité*

### Convention de subvention de fonctionnement avec le Conseil Départemental 13

Suite à l'octroi d'une subvention par le Conseil Départemental pour l'intervention d'une psychomotricienne à la Crèche, il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution

*Adopté à l'unanimité*

### Mise en place de l'entretien professionnel au sein de la Mairie de La Fare les Oliviers

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 16 décembre 2016 relative à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Ce nouveau régime indemnitaire est lié à un entretien professionnel destiné à apprécier la valeur professionnelle du fonctionnaire. Monsieur le Maire propose d'adopter les critères d'appréciation proposés par l'administration et validés par le comité technique.

*Adopté à l'unanimité*

### Dispositions relatives à la démocratie de proximité concernant le régime indemnitaire des élus - indemnités de fonction du maire, des adjoints et conseillers municipaux – Délibération modificative

Sur la délibération du 6 avril, 2 erreurs de frappe ont transformé les indices 1015 et 1022 en 2015 et 2022, c'est pour rectifier cette erreur que l'assemblée a dû délibérer. Par ailleurs, la direction des finances publiques a demandé à l'occasion de cette nouvelle délibération de remplacer la mention : « sur proposition du trésor public » par : « sur proposition de la Direction Générale des Finances publiques »

*Adopté à la majorité*

### Transformation de postes

Suite à la tenue de la commission admi-

nistrative paritaire, Monsieur le Maire propose les modifications de postes nécessaires pour prononcer l'avancement des agents concernés.

*Adopté à la majorité*

### Acquisition amiable gratuite par la Commune de trois parcelles situées le long de l'avenue du Général De Gaulle appartenant au Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Il s'agit de poursuivre les acquisitions des parcelles appartenant au Conseil Départemental, utiles à l'aménagement du CD10 d'autant que le Conseil Départemental accepte de les céder gratuitement

*Adopté à l'unanimité*

### Cession onéreuse d'un terrain communal cadastré section AE n°129p lieu-dit « La Terre de Bayle » d'une superficie d'environ 10 096 m² à la société Crédit Agricole Immobilier

Il s'agit de la vente du terrain d'assiette de l'ancienne école Saint Exupéry qui accueillera un éco quartier. Cette vente s'effectue au prix de 1 600 000€, montant qui sera affecté à la réhabilitation de l'école Paul Doumer.

*Adopté à la majorité*

### Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable en vue du détachement d'une parcelle à bâtir de la propriété cadastrée section AE n°129 lieu-dit «Terre de Bayle »

Il s'agit du détachement de parcelle nécessaire à la vente du terrain d'assiette de l'école St Exupéry pour la réalisation d'un éco quartier.

*Adopté à la majorité*

### Acquisition amiable onéreuse par la commune de la parcelle cadastrée section AD n°442 appartenant à Monsieur et Madame Guillaume ALATI

Toujours dans le cadre du réaménagement de la RD10 il s'agit d'acquérir à M et Mme ALATI, une cession que le Département n'a jamais régularisée.

Cette acquisition concerne une bande de terrain de 50 m² pour un montant de 4 000€.

*Adopté à l'unanimité*

### Nouvelle dénomination de l'École Municipale de Musique et de Danse Pierre BARBIZET

Afin d'assurer une plus grande cohérence dans nos actions d'enseignement culturel,

la municipalité a décidé de réunir la danse, la musique, et les arts en une même et seule école, sous la direction de M Jérémy Campagne et sous le nom : École de musique, d'art et de la danse Pierre Barbizet.

*Adopté à l'unanimité*

### Convention d'organisation des transports scolaires entre le Conseil Régional et la commune

Il s'agit de signer avec la Région la convention des transports scolaires pour les élèves scolarisés dans le primaire et le secondaire hors département.

*Adopté à l'unanimité*

### Vidéo verbalisation

Afin de compléter les dispositifs de lutte contre les incivilités et de renforcer la sécurité au centre-ville, la municipalité a décidé de passer à la vidéo verbalisation. Des panneaux d'information seront prochainement installés, les ASVP se feront également le relais de l'information.

*Adopté à la majorité*

### Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Suite aux annonces du Président de la République et au projet de décret en cours de signature relatif au possible retour de la semaine à 4 jours, nous avons adressé un questionnaire à tous les parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires pour connaître leur avis.

Nous avons réalisé le dépouillement des réponses avec des représentants des associations de parents d'élèves. 80 % des familles souhaitent un retour à la semaine de 4 jours, ce pourcentage est pratiquement identique dans les 4 écoles.

Le projet de décret présenté au conseil national de l'éducation, précise que la semaine à 4 jours est accordée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale sur l'avis d'au moins un conseil d'école. Dès la parution du décret les directeurs des écoles ont décidé de réunir un conseil exceptionnel avec ce seul point à l'ordre du jour.

Nous vous proposons ce soir cette délibération qui sera exécutoire sous réserve de la parution du décret et de l'avis favorable à notre demande de dérogation, afin de préparer la rentrée de septembre sans perdre de temps dès que les conditions seront réunies.

*Adopté à l'unanimité*

### Convention de mise à disposition d'installations et d'équipements sportifs

Il s'agit de modifier notre convention de mise à disposition d'équipements sportifs au collège en ajoutant le gymnase Jérôme FERNANDEZ.

*Adopté à l'unanimité*

### Règlement administratif commun pour les 3-17 ans – Règlement intérieur pour la restauration scolaire municipale – Règlement intérieur pour l'ALSH

Il s'agit de modifier le règlement administratif commun à la restauration municipale et à l'ALSH, afin d'intégrer la semaine à 4 jours.

Dans le cas, où pour une raison indépendante de notre volonté, le retour à la semaine à 4 jours serait impossible, c'est le précédent règlement qui resterait en vigueur.

*Adopté à la majorité*

### Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024

Comme toutes les manifestations internationales ce n'est pas la ville candidate qui porte seule le projet, et les retombées, tant en termes économique que sportive concernent plusieurs régions, voire l'ensemble du pays.

C'est pourquoi l'union des maires se mobilise autour de ce projet et je vous propose de participer à cet élan national de soutien à la candidature de Paris pour recevoir les olympiades 2024.

*Adopté à l'unanimité*

### Convention de mise à disposition de locaux et d'équipements

L'Office Municipal de la Culture, qui organise des spectacles et des animations patrimoniales tout au long de l'année était hébergé dans les locaux de la mairie jusqu'à ce jour.

Les travaux de réhabilitation du vieux moulin arrivant à leur terme, nous avons décidé de mettre le rez-de-chaussée de ce bâtiment à disposition de cette association. La convention de mise à disposition règle les obligations

respectives de la commune et de l'OMC dans le cadre de cette mise à disposition.

*Adopté à l'unanimité*

### Convention d'organisation des transports scolaires entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune

Il s'agit comme pour la Région d'une convention qui répartit les rôles entre la commune et la métropole pour le transport scolaire géré jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par Agglopolo Provence.

La Métropole, organisateur principal décide des conditions d'accès à ce service, des établissements desservis, des prix pour les usagers, et en général de tout ce qui touche à l'organisation du transport et à son financement.

La commune gère les problèmes de terrains et notamment la relation avec les usagers.

Les termes de la convention n'ont pas changé, seul le nom de notre interlocuteur institutionnel est modifié.

*Adopté à l'unanimité*

## état civil

### Naissances Filles

|                   |            |
|-------------------|------------|
| DUREY Lucie       | 05/04/2017 |
| DUREY Emma        | 05/04/2017 |
| SUMIAN Lou        | 12/04/2017 |
| FOURNIER Lyly     | 14/04/2017 |
| QUINTERNET Lena   | 01/05/2017 |
| PATRAC Shelsy     | 02/05/2017 |
| LATIF Hayat       | 28/04/2017 |
| TORTORICI Louane  | 01/05/2017 |
| SPITERI Angelina  | 04/05/2017 |
| LÉMERY Justine    | 08/05/2017 |
| BORG Lilas        | 05/05/2017 |
| MERDY Apolline    | 08/05/2017 |
| BACH Roxanne      | 16/06/2017 |
| HAHN Lilou        | 16/06/2017 |
| EUDELIN Sybille   | 29/06/2017 |
| LE GUENNEC Chiara | 27/06/2017 |

### Naissances Garçons

|                  |            |
|------------------|------------|
| CROSA Nathaël    | 30/03/2017 |
| TRUPIANO Giulian | 04/04/2017 |
| TIECHE Thomas    | 06/04/2017 |
| BERTHOZ Maxime   | 17/04/2017 |
| GAVARD Mahé      | 23/04/2017 |
| JEAN Arthur      | 24/04/2017 |
| MARTIN Baptiste  | 15/05/2017 |
| CURTELIN Charles | 27/05/2017 |
| COULIER Nathan   | 06/06/2017 |
| TOUEIX Mika      | 18/06/2017 |

### Mariages

|                                           |            |
|-------------------------------------------|------------|
| PASQUIER Johann et SANCHEZ Vanessa        | 29/04/2017 |
| FERRUS Bruno et OMBROUCK Christiane       | 13/05/2017 |
| ESCHBACH Philippe et MOYAUX Delphine      | 20/05/2017 |
| LICHNOWSKI Franck et LE COADOU Christelle | 20/05/2017 |
| VIVES Jenyl et LONG Sophie                | 25/05/2017 |
| NOBILI Pierre et CLIPET Véronique         | 26/05/2017 |
| GADHGADHI Youssef et ABIDI Moufida        | 27/05/2017 |
| SOISSON Lucien et RICCI Marie-Bernadette  | 27/05/2017 |
| BERNARDIN Nicolas et PEDRAZZINI Lydie     | 27/05/2017 |
| SORIANO Benjamin et FAYARD Océane         | 17/06/2017 |
| GAVEN Yoan et BOTIAS Coralie              | 24/06/2017 |
| COHEN Marc et FANCELLO Joëlle             | 01/07/2017 |
| MICHEL Nicolas et SAURA Céline            | 01/07/2017 |

GENNARO G rald et ANGEL D borah  
01/07/2017

CID Christophe et BRIEST Bernadette  
01/07/2017

### D c s

|                                                        |            |
|--------------------------------------------------------|------------|
| CAPRIOLI Gis le veuve PILON                            | 06/04/2017 |
| NUZZO Virginie                                         | 11/04/2017 |
| AUDIBERT Eug ne                                        | 11/04/2017 |
| ARQUIER Jean                                           | 27/04/2017 |
| DUPUIS SANCHEZ Maria Del Carmen veuve PEDRENO SANDOVAL | 09/05/2017 |
| CLEMENT Jeannine  pouse MARION                         | 29/04/2017 |
| DA COSTA Pedro                                         | 14/04/2017 |
| CONSANI Josette  pouse SIBILLE                         | 09/05/2017 |
| TESTONI Joseph                                         | 12/05/2017 |
| MESDJIAN Etienne                                       | 09/05/2017 |
| VASSALLO Lib rat  pouse GASPARI                        | 15/05/2017 |
| ROUSTAN Monique                                        | 22/05/2017 |
| ROUSSEL Eug nie veuve DUFFAUD                          | 25/05/2017 |
| RUIZ Solange  pouse RUGGI RO                           | 29/05/2017 |
| POLI Elisabeth veuve LENIENT                           | 17/06/2017 |



infos pratiques |

# Circulation et stationnement devant le collège Louis Leprince Ringuet et l'école de la Pomme de Pin

*À partir de la rentrée de septembre, de nouvelles restrictions de stationnement et de circulation entreront en vigueur devant le collège et aux abords de l'école de la Pomme de Pin.*

## Collège Louis Leprince Ringuet :

afin de garantir un accès piéton sécurisé aux collégiens sur l'esplanade du Docteur Bernard Charrel, la circulation et le stationnement seront interdits, sauf pour les bus scolaires, les véhicules de livraison, les véhicules de secours et d'intervention, ainsi que pour les véhicules des enseignants et personnels de l'établissement se rendant sur le parking intérieur du collège.



## École de la Pomme de Pin :

des arrêts-minute seront créés permettant aux parents de s'arrêter le temps de faire descendre leurs enfants. Les parents souhaitant accompagner leurs enfants à l'intérieur de l'école devront se garer sur les emplacements prévus à cet effet.

En cas d'arrivée d'un bus scolaire, la priorité lui sera donnée sur l'arrêt-minute. D'autre part, une signalisation horizontale, interdisant le stationnement hors des emplacements prévus et matérialisés au sol, sera réalisée sur le cheminement du parking.

Ces mesures ont pour objectif d'améliorer la sécurité des piétons et fluidifier la circulation devant l'école.



## Inscriptions aux transports scolaires

Les inscriptions et réinscriptions aux transports scolaires auront lieu jusqu'au 31 juillet au service transports de la Mairie.

Attention, à compter du 1<sup>er</sup> août, les frais d'inscription seront majorés.

Pour plus d'informations :  
04 90 45 46 25.

## Permanences de monsieur Le Maire

Les permanences de Monsieur le Maire sont suspendues pendant la période estivale et reprendront le mardi 17 octobre.

## Horaires d'été et fermetures exceptionnelles

En juillet et août les services administratifs seront ouverts au public de 8h à 13h.

Reprise des horaires habituels :  
mardi 29 août.

Fermetures exceptionnelles :  
les 14 et 28 août.

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs. Aucune correction n'y a été apportée.

## Agir Ensemble

AUCUN TEXTE COMMUNIQUÉ

## Mon Parti C'est La Fare

"Les vacances sont proches mais, chers concitoyens, il ne faudra pas trop se laisser aller pour autant. La Majorité municipale a voté, lors du dernier Conseil Municipal, le fait que les caméras de surveillance et protection allaient devenir des outils de vidéo-verbalisation. Nous vous invitons donc à faire preuve de civisme et à respecter le Code de la route, pour le bien-être de tous, mais aussi pour votre porte-monnaie.....

Les élus Mon Parti C'est La Fare souhaitent à tous les farengues et farencs de très agréables vacances d'été.

Nous vous rappelons que notre permanence (1er samedi de chaque mois de 10h à 12h) est suspendue durant les mois de juillet et août et qu'elle reprendra le samedi 2 septembre 2017.

Vous pouvez nous joindre, pour toute question relative à notre village, aux adresses suivantes :

**patouke@orange.fr**

**b.berganton@orange.fr**

**celinedelous@free.fr"**

*Les élus : "Mon Parti c'est La Fare"  
B.BERGANTON, P. KEVORKIAN,  
C.DELOUS*





# Agenda des manifestations municipales



**25 au 29 AOÛT**

**Fête votive Sainte Rosalie**

Programme à venir

04 90 45 46 49/19

**27 AOÛT - 11h00**

**Commémoration de la mort de Charles Galland**

Stèle en colline - Rassemblement à 10h, place du Souvenir Français

04 90 45 46 43

**28 AOÛT au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

**Stage de flûte traversière et de guitare**

École municipale de musique, d'art et de danse Pierre Barbizet

Renseignements et Inscriptions

06 79 83 92 34



**1<sup>er</sup> SEPTEMBRE - 14h00**

**Goûter de Sainte Rosalie des anciens**

Inscriptions au CCAS jusqu'au 11 août  
Centre culturel Jean Bernard

Renseignements au 04 90 45 46 35

**2 SEPTEMBRE - 15h00**

**Concert de fin de stage de flûte traversière et de guitare des élèves de l'école municipale de musique, d'art et de danse Pierre Barbizet**

Parc de la Maison de Retraite Saint Jean

06 79 83 92 34

**4 SEPTEMBRE**

**Ouverture des inscriptions**

à l'école municipale de musique, d'art et de danse Pierre Barbizet

04 90 42 69 00

**9 SEPTEMBRE - 14h30**

**Forum des associations**

Centre Culturel Jean Bernard

04 90 45 46 42



**16 SEPTEMBRE**

**Journées du Patrimoine**

04 90 45 46 19/27

[www.lafarelesoliviers.com](http://www.lafarelesoliviers.com)



**16 SEPTEMBRE**

**Peintres en Liberté – concours amateur de peinture**

Sous le thème « Escapade florale autour

du patrimoine farenc »

Inscriptions avant le 13 septembre

04 90 45 46 19/27

[www.lafarelesoliviers.com](http://www.lafarelesoliviers.com)

**18 SEPTEMBRE**

**Reprise des cours**

à l'école municipale de musique, d'art et de danse Pierre Barbizet

04 90 42 69 00

**22 SEPTEMBRE - 18h30**

**Présentation de la saison culturelle 2017-2018 de l'Office Municipal de la Culture**

Ouverture de la billetterie pour le spectacle du 13 octobre

Auditorium René Bartoli

04 90 45 46 49 / 19

**29 SEPTEMBRE au 4 OCTOBRE**

**Exposition « La France en OPEX »**

(opérations militaires extérieures)

Inauguration le 30 septembre à 12h

Salle Deydier Avon

04 90 45 46 43

**13 OCTOBRE - 21h00**

**Soirée OMC**

Ouverture de la saison culturelle et tête d'affiche (pop rock)

Centre Culturel Jean Bernard

04 90 45 46 49/19

**14 et 15 OCTOBRE**

**Fête de l'Olive et du Vin**

Programme à venir

Centre Culturel Jean Bernard

04 90 45 46 49/19

**Pour le programme des ateliers de la bibliothèque, rendez-vous sur :**

[www.lafarelesoliviers.fr](http://www.lafarelesoliviers.fr)